

Droit de l'image, droit à l'image



Niveau d'étude
Bac +5



ECTS
2 crédits



Composante
UFR Langage,
lettres et arts
du spectacle,
information et
communication

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

Description

Cet enseignement traite des questions de législation dans le cadre de la production de documentaires de création : cession ou acquisition de droits d'utilisation d'images, de textes, de sons, d'autorisation de tourner, de droits d'auteur. Il aborde le cadre légal (national et international) du droit d'auteur, des droits de l'audiovisuel, du droit à l'image dans leurs applications au documentaire.

Objectifs

Objectifs

L'objectif de cet enseignement est de donner les repères juridiques qui permettent de répondre aux principales questions susceptibles de se poser à des professionnels du documentaires (réalisateurs, chargés de production ou médiateurs).

Heures d'enseignement

Droit de l'image, droit à l'image - CMTD

Cours magistral - Travaux dirigés

12h

Contrôle des connaissances

Sessions 1 et 2 /Travail personnel (écrit et/ou oral)

Période : Semestre 9

Compétences visées

- Maîtriser les principes juridiques qui structurent le droit à l'image et la propriété littéraire et artistique.
- Savoir rédiger des contrats d'acquisition ou de cession de droits d'auteur, des contrats de cession de droit à l'image.

Infos pratiques

Lieu(x) ville

> Grenoble

Campus

> Grenoble - Domaine universitaire